

États financiers du

Consortium Centre Jules-Léger

31 août 2022

Consortium Centre Jules-Léger

31 août 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

Aux administrateurs du Consortium Centre Jules-Léger

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Consortium Centre Jules-Léger (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2022, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point - rapport du prédécesseur

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2021 ont été audités par un autre cabinet d'auditeurs qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 7 décembre 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hawkesbury (Ontario)
Le 15 décembre 2022

MNP s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

MNP s.r.l./LLP

300, rue McGill, Hawkesbury ON, K6A 1P8

Tél. : 613.632.4178 Téléc. : 613.632.7703

Consortium Centre Jules-Léger

État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2022

	Budget	2022	2021
	\$	\$	\$
Revenus			
Financement provincial - Gouvernement de l'Ontario	12 325 785	11 346 370	10 646 357
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 6)	-	(182 155)	(216 992)
	12 325 785	11 164 215	10 429 365
Ententes de services - Commissions scolaires du Québec	-	447 222	447 222
Apports en biens	-	135 313	59 796
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 6)	-	70 527	23 474
Transfert aux revenus reportés	-	(1 017 938)	(1 491 592)
Autres revenus (note 7)	-	236 126	48 915)
	12 325 785	11 035 465	9 517 180
Charges			
Amortissement des immobilisations corporelles	-	70 527	23 474
Assurances	50 000	42 920	47 106
Cafétéria - aliments et services	125 260	115 681	80 471
Charges liées à la pandémie	-	361 015	152 265
Entretien et réparations	231 538	199 822	212 027
Financement additionnel	-	634 911	-
Fournitures	947 803	323 700	199 138
Honoraires professionnels	308 119	416 662	287 174
Location	1 040 958	881 340	853 429
Perfectionnement du personnel	70 185	31 072	60 161
Projet - Droit de lire	-	8 902	-
Salaires et avantages sociaux	7 474 415	6 963 160	6 795 880
Services contractuels	317 544	273 861	276 619
Services publics	224 500	285 513	201 697
Services rendus par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est	276 520	195 303	186 432
Télécommunications et technologies	203 000	107 579	106 112
Transport et déplacements	1 211 250	123 497	18 267
	12 481 092	11 035 465	9 500 252
Excédent (insuffisance) annuel	(155 307)	-	16 928
Excédent accumulé au début	16 928	16 928	-
Excédent (insuffisance) accumulé à la fin	(138 379)	16 928	16 928

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Consortium Centre Jules-Léger

État de la situation financière
au 31 août 2022

	2022	2021
	\$	\$
Actifs financiers		
Encaisse	1 590 267	1 979 496
Placements	180 450	180 000
Débiteurs - Gouvernement de l'Ontario (note 3)	1 365 351	380 000
Débiteurs (note 3)	483 039	125 021
	3 619 107	2 664 517
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	769 902	811 118
Revenus reportés	2 509 530	1 491 592
Gratifications à payer	322 747	344 879
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 6)	305 146	193 518
Apports en biens reportés (note 9)	167 196	31 883
	4 074 521	2 872 990
Dette nette	(455 414)	(208 473)
Engagements et éventualités (notes 10 et 11)		
Actifs non financiers		
Stocks de fournitures pour Covid	167 196	31 883
Immobilisations corporelles (note 4)	305 146	193 518
	472 342	225 401
Excédent accumulé	16 928	16 928

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil

_____ administrateur

_____ administrateur

Consortium Centre Jules-Léger

État de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 août 2022

	Budget	2022	2021
	\$	\$	\$
Excédent annuel	(155 307)	-	16 928
Augmentation des stocks de fournitures pour Covid	-	(135 313)	(16 498)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	70 527	23 474
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(182 155)	(216 992)
Augmentation de la dette nette	(155 307)	(246 941)	(193 088)
Dette nette au début	(208 473)	(208 473)	(15 385)
Dette nette à la fin	(363 780)	(455 414)	(208 473)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Consortium Centre Jules-Léger

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel	-	16 928
Provenances (utilisations)		
Augmentation des débiteurs - Gouvernement de l'Ontario	(985 351)	-
Augmentation des débiteurs	(358 018)	(125 021)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(41 216)	613 777
Augmentation (diminution) des revenus reportés	1 017 938	(1 048 537)
Diminution des gratifications à payer	(22 132)	(35 121)
	(388 779)	(594 902)
Éléments de fonctionnement hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	70 527	23 474
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(70 527)	(23 474)
	-	-
	(388 779)	(577 974)
Activité d'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(182 155)	(216 992)
Activité d'investissement		
Acquisition de placements	(450)	(180 000)
Activité de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles reçus	182 155	216 992
Diminution nette de l'encaisse	(389 229)	(757 974)
Encaisse au début	1 979 496	2 737 470
Encaisse à la fin	1 590 267	1 979 496

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Consortium Centre Jules-Léger

Notes complémentaires

31 août 2022

1. Description de l'entité

Le Consortium Centre Jules-Léger (l'« Organisme »), une personne morale sans capital-actions, a été créé le 17 août 2020 et a pour objectif d'offrir une éducation spécialisée aux élèves francophones de niveau préscolaire, élémentaire et secondaire. L'Organisme gère deux écoles spécialisées : l'École d'application pour troubles sévères d'apprentissage et l'École provinciale - surdité et cécité. L'Organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre est exonéré d'impôt.

2. Méthodes comptables

Les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Les états financiers reflètent les actifs les passifs les revenus et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers l'Organisme et qui sont contrôlées par l'Organisme. Il n'y a aucune organisation redevable à l'Organisme.

Encaisse

L'encaisse de l'Organisme est composée du solde bancaire et s'il y a lieu des dépôts terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Placements

Les placements temporaires sont des titres négociables constitués de placements liquides à court terme dont la date d'acquisition varie d'une échéance de trois mois à un an et qui sont comptabilisés dans l'état de la situation financière au coût ou à la valeur marchande selon le moindre de ces deux montants.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique moins les amortissements cumulés. Le coût historique d'un actif comprend les montants qui sont directement attribuables à son acquisition, à sa construction ou à son amélioration.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et en fonction de leur durée de vie utile respective selon les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement	10 ans
Système téléphonique	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Réduction de valeur des immobilisations corporelles

L'Organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle.

Revenus reportés

Certains montants sont reçus conformément à la législation à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes services ou transactions. Ces montants sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont offerts.

Consortium Centre Jules-Léger

Notes complémentaires

31 août 2022

2. Méthodes comptables (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent la portion du financement non encore reconnu ayant servi à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles financées par le ministère. Les apports reportés sont amortis au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles sous-jacentes.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert du gouvernement sont comptabilisés dans les états financiers au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements qui donnent lieu à ces paiements à la condition que ces derniers soient autorisés que les critères d'admissibilité auxdits paiements aient été respectés et qu'une estimation raisonnable de leur montant soit possible. Si les paiements de transfert du gouvernement contiennent des clauses qui donnent lieu à un élément de passif, ils sont reportés et constatés comme revenus lorsque les conditions sont remplies.

Comptabilité d'exercice

Les charges et les sources de financement correspondantes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de comptabilité d'exercice reconnaît les revenus lorsqu'ils deviennent réalisables et quantifiables; les charges sont reconnues lorsqu'elles sont engagées et quantifiables suite à la réception de biens ou services et la création légale d'une obligation à payer.

Gratifications de retraite et avantages sociaux futurs

La comptabilisation des gratifications de retraite et des autres avantages sociaux futurs est effectuée de la manière suivante : le calcul des gratifications de retraite est fondé sur le salaire d'un employé sur ses jours de congé de maladie accumulés et sur ses années de service en date du 31 août 2012. Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples, offrant des prestations déterminées comme les pensions au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, représentent les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, une durée de vie utile des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'Organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer et des gratifications à payer.

Consortium Centre Jules-Léger

Notes complémentaires

31 août 2022

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

L'Organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

3. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs - Gouvernement de l'Ontario	1 042 604	-
Débiteurs – Gouvernement de l'Ontario - Gratifications	322 747	380 000
	1 365 351	380 000
Taxe de vente harmonisée	408 451	123 521
Autres	74 588	1 500
	483 039	125 021

4. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	147 760	16 350	131 410	85 134
Système téléphonique	19 157	2 874	16 283	18 199
Équipement informatique	161 101	55 754	105 347	72 264
Améliorations locatives	71 129	19 023	52 106	17 921
	399 147	94 001	305 146	193 518

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	670 419	787 296
Sommes à remettre à l'État	99 483	23 822
	769 902	811 118

Consortium Centre Jules-Léger

Notes complémentaires

31 août 2022

6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	193 518	-
Apports reçus	182 155	216 992
Amortissement	(70 527)	(23 474)
Solde à la fin	305 146	193 518

7. Autres revenus

	2022	2021
	\$	\$
Commandites	99 184	-
Subventions - autres	22 000	29 500
Recouvrements de salaires	64 389	18 354
Cafétéria	10 700	505
Autres	39 853	556
	236 126	48 915

8. Régimes de pension

Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario et Régime de retraite des employés de la fonction publique de l'Ontario

Tous les employés non enseignants de l'Organisme peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO) ou au Régime de la Fiducie de retraite du SEFPO (OPTrust), des régimes de retraite à employeurs multiples. Les régimes procurent des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations de l'Organisme sont équivalentes aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2022, l'Organisme a cotisé au RREMO un montant de 34 083 \$ (21 530 \$ en 2021) et à OPTrust un montant de 143 432 \$ (151 935 \$ en 2021). Comme il s'agit de régimes à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite de l'Organisme sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ces régimes de retraite n'est inclus dans les états financiers de l'Organisme.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignantes et les enseignants ainsi que les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime ne sont inclus dans les états financiers de l'Organisme.

Gratifications de retraite

L'Organisme procure des gratifications de retraite à certains groupes d'employés embauchés avant certaines dates. Le passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers de l'Organisme.

Consortium Centre Jules-Léger

Notes complémentaires

31 août 2022

9. Apports en biens reportés

L'Organisme a inscrit à la fois des revenus et des charges, associés aux transferts en nature pour un approvisionnement centralisé d'équipements de protection individuelle et de fournitures et d'équipements essentiels reçus du Ministère des services gouvernementaux et des services aux consommateurs (MSGSC). Les montants comptabilisés ont été calculés en fonction de la juste valeur des équipements telle que déterminée par le MSGSC et des renseignements sur les quantités selon les dossiers de l'Organisme. Le revenu en nature saisi pour ces transferts est équivalent aux charges fondées sur l'utilisation au montant de 135 313 \$. La charge équivalente est comptabilisée dans les charges liées à la pandémie à l'état des résultats.

10. Engagements

L'Organisme doit respecter les mesures contractuelles de plusieurs ententes en lien avec deux baux commerciaux de locaux à Sudbury et Ottawa. Les paiements minimaux futurs s'élèveront à 385 028 \$ au cours du prochain exercice.

11. Éventualités

Lettre de garantie

L'Organisme s'est engagé en vertu d'une lettre de garantie de 180 450 \$. Cette lettre est garantie par le placement du même montant.

12. Dépendance économique

L'Organisme a été créé pour offrir une éducation spécialisée aux élèves francophones de niveau préscolaire, primaire et secondaire de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations de l'Organisme repose sur le maintien de l'entente avec le Ministère de l'éducation de l'Ontario.

13. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.